

Département du Calvados
 Communauté de communes Cœur Côte Fleurie
 Mise à jour du zonage pluvial
 Zone sud

N°	Date	Nom	Modification	Votre	
EP	AVP	PRO	DCE	VISA	DOE

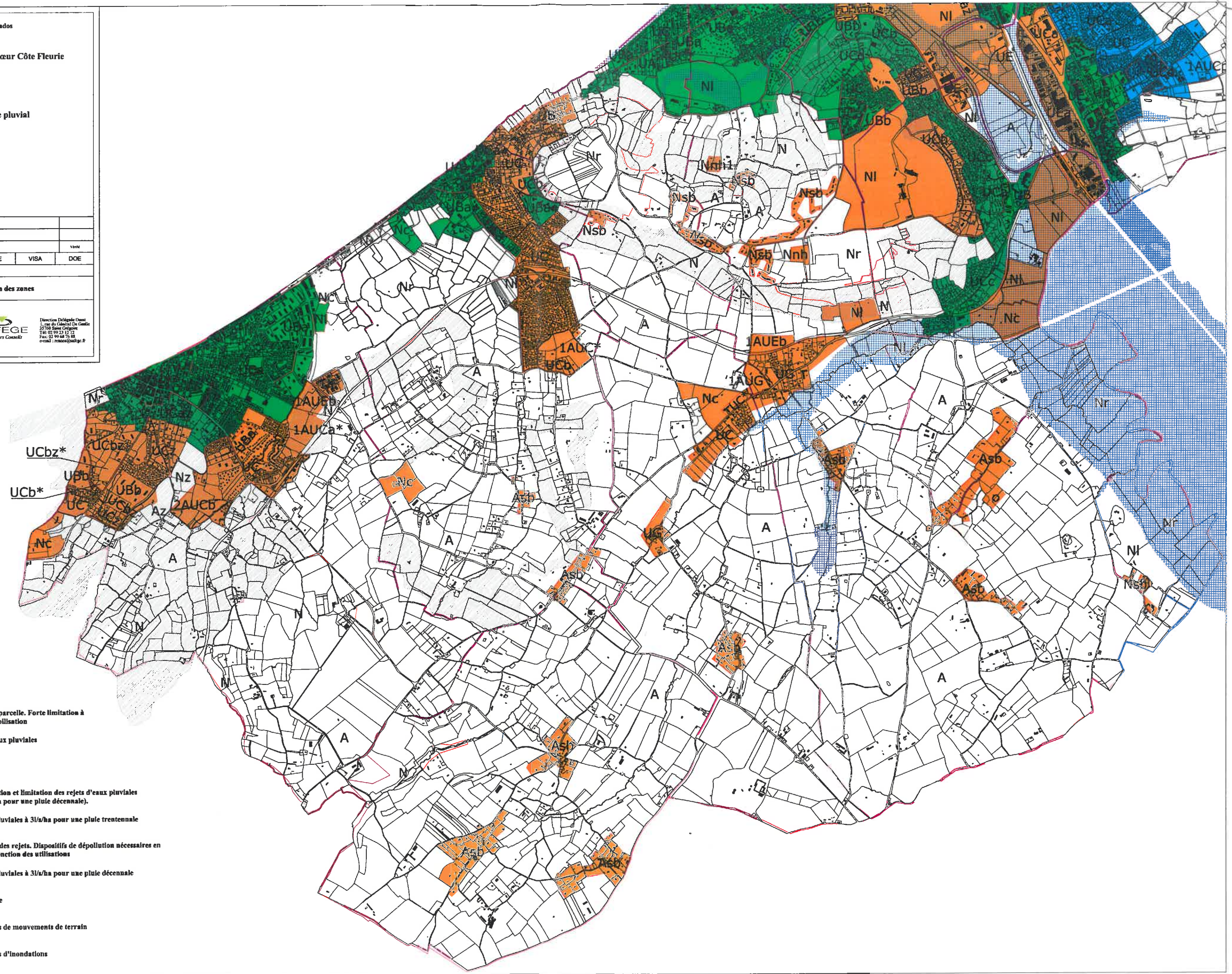
Fond de Plan tiré de : Cadastre

Identification et localisation des zones

N° DE PLAN	12 10 101
NUMERO D'ETUDE	ECHELLE
11WTF016	1/10 000
DATE	CHEF DE PROJET
Janvier 2012	T. BOURNIS

SAFEGE
Ingénieurs Conseils

Direction Déléguée Ouest
 1, rue du Général De Gaulle
 14700 Sures Copques
 Tél: 02 99 23 12 12
 Fax: 02 99 44 75 88
 e-mail: rncoc@safege.fr



- Légende :
- Limites de commune
 - Limites de zone
 - A Stockage et ré-utilisation à la parcelle. Forte limitation à l'imperméabilisation
 - B Stockage et infiltration des eaux pluviales
 - C Rejet supplémentaire Interdit
 - D Limitation à l'imperméabilisation et limitation des rejets d'eaux pluviales (rejets à 1l/s/ha pour une pluie décennale).
 - E Limitation des rejets d'eaux pluviales à 3l/s/ha pour une pluie trentennale
 - F Pas de limitation quantitative des rejets. Dispositifs de dépollution nécessaires en fonction des utilisations
 - G Limitation des rejets d'eaux pluviales à 3l/s/ha pour une pluie décennale
 - Zone naturelle et zone agricole
 - Plan de prévention des risques de mouvements de terrain
 - Plan de prévention des risques d'inondations